



4 & 5 OCTOBRE 2021 - RENNES



www.congres-idrrim.com

**Citoyens, Professionnels, Décideurs :
face aux transitions, quel engagement collectif
pour les infrastructures de mobilité ?**





MA PAROLE A DU POUVOIR

Chantal
JOUANNO
Présidente de la Cndp

IDRRIM

La participation du public dans le champ de la mobilité

1

LES ORIGINES

Une double ambition

Démocratique

Utilitariste

Création de la CNDP 1995
- 1997

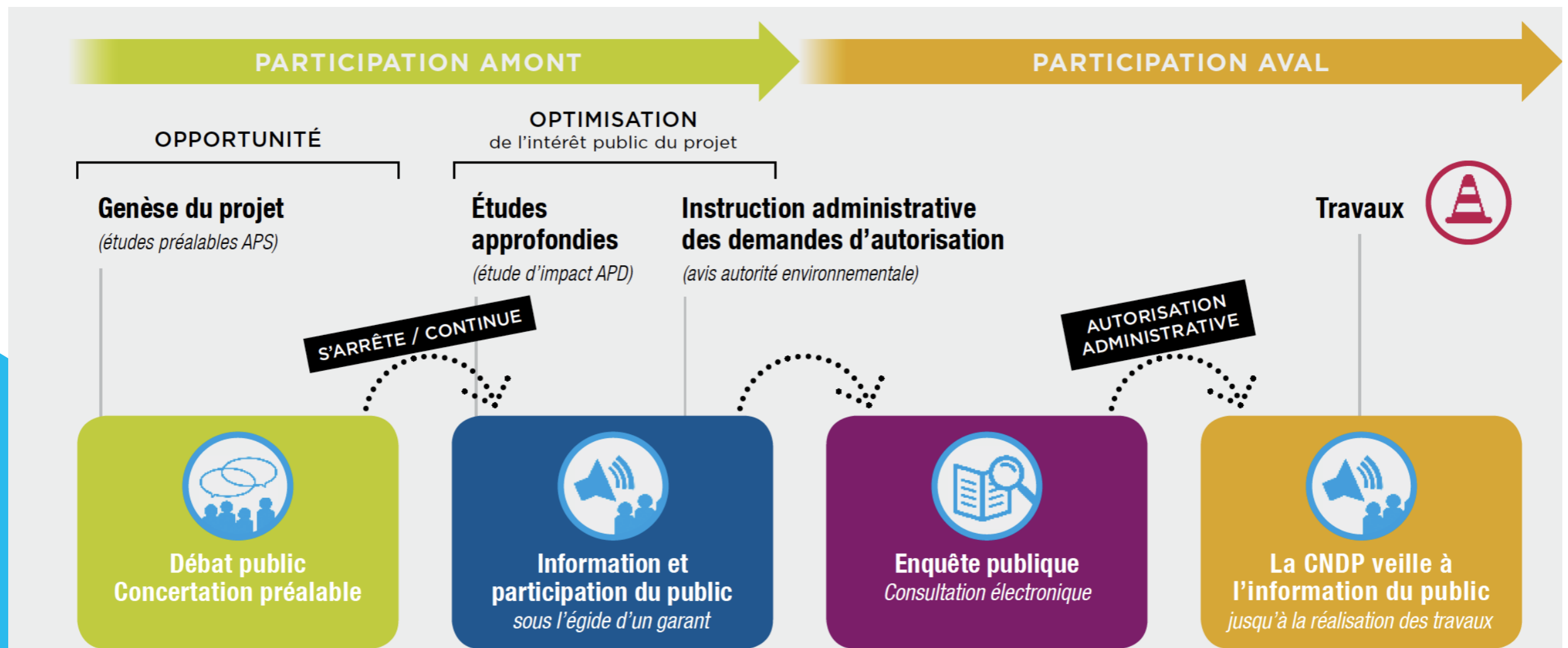
2002 – AAI

I. La CNDP : garantir un droit individuel et constitutionnel

Article 7 de la Charte de l'Environnement (constitutionnalisée en 2005) :

“Toute personne a le droit [...] d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.”

La participation préalable se situe en amont des procédures d'autorisation ou d'approbation (Aarhus Art 6-4, Déclaration d'intention, L.121-1 A)



2

PRINCIPES ET METHODES

OBJECTIF

PARTICIPATION A LA DECISION CONCERNANT
L'OPPORTUNITE, LES ALTERNATIVES ET LES
OPTIONS

les 6 principes de la cndp



INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes
les parties prenantes



NEUTRALITÉ
Par rapport au projet



TRANSPARENCE
Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-vis
du responsable du projet



ARGUMENTATION
Approche qualitative
des contributions,
et non quantitative



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les contributions
ont le même poids,
peu importe leur auteur



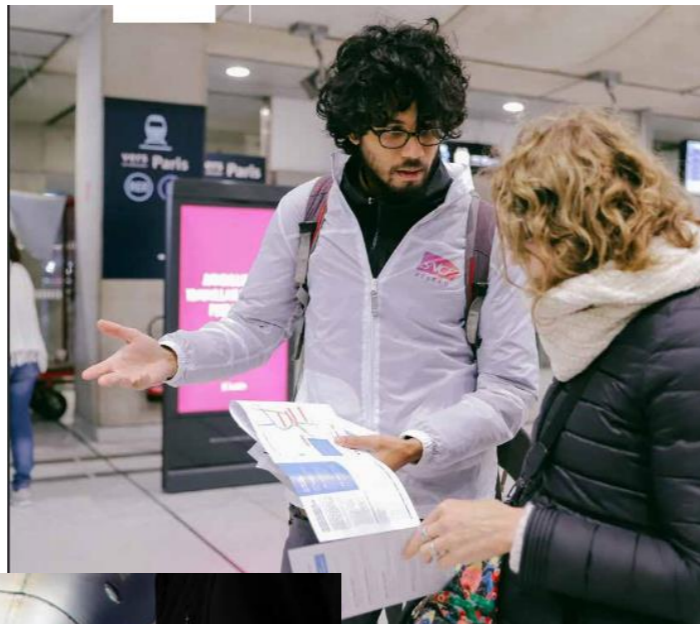
INCLUSION
Aller à la rencontre
de tous les publics

Les méthodes

Etude de contexte

Dossier d'information et
modalités de participation

Bilan - compte rendu et
reddition des comptes



3

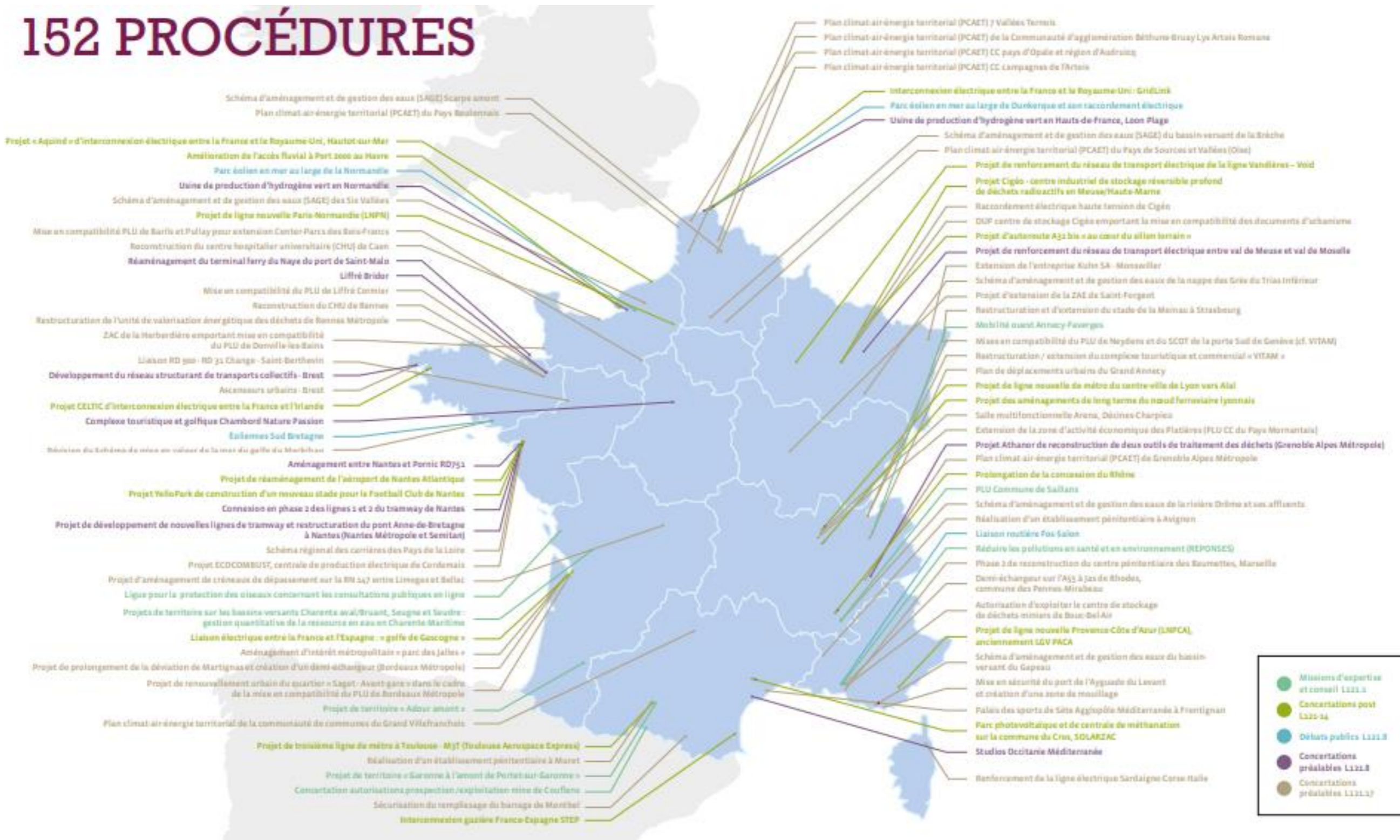
ET LA MOBILITE ?

MOBILITE NOTRE EXPERIENCE

45 DÉBATS PUBLICS

108 CONCERTATIONS

152 PROCÉDURES



4

L'exemple du débat public sur le projet de liaison routière Fos-Salon

Une large mobilisation dans un contexte changeant

Une forte mobilisation des acteurs : 45 cahiers d'acteurs
19 réunions publiques en présentiel (11) et en distanciel (8) : 1000 participants
5 Débats mobiles : gare de Salon, Grans, marchés de Fos et Miramas, Géant Casino d'Istres
2 Ateliers à la mission locale et à la maison de l'emploi Ouest Provence
2 Emissions pour une large audience locale, sur Maritima médias et RCF
4 Débats sur le terrain : avec le SYMCRAU, les Vélos des étangs et le CEN Paca et la mairie de Fos
l'Atelier citoyen : 17 citoyens tirés au sort (6 rencontres)
l'Atelier des lycéens : deux classes de 2^{nde} générale du lycée Fontlongue (9 séances)

Dans toutes les phases : site d'information, cahier d'acteur, SQ&R, plateforme participative
Atelier citoyen
Atelier des lycéens

Phase 1: Explorons ensemble Quelle mobilité aujourd'hui ? (septembre–mi-octobre)

- Forums territoriaux
- Débats mobiles
- Débats sur le terrain
- Plénière d'ouverture

**du 1^{er} septembre 2020
au 31 janvier 2021**

Phase 2: Imaginons ensemble Quelle mobilité demain ? (mi-octobre–mi-décembre)

- Forums thématiques
- Atelier
- Émission TV de mi-débat

Phase 3 : Élaborons ensemble Quelles recommandations pour la décision publique ? (mi-décembre-janvier)

- Forums territoriaux
- Atelier, débat sur le terrain
- Carte du débat
- Émission radio
- Plénière de clôture du débat

Fin mars 2021 :
Compte rendu de la CPDP
Bilan de la CNDP

Une vision large du projet : La liaison routière est une des « pièces d'un puzzle » territorial

Développement économique
Aménagement urbain
Amélioration de la santé
Préservation des ressources
naturelles et agricoles

composent un
même système
territorial



18

- ▶ **L'État attendu** pour mettre en œuvre **une synergie de solutions**
- ▶ Nécessité de la **construction commune d'une vision d'avenir** préservant les équilibres du territoire
- ▶ Le projet devra **contribuer à la diminution de la pollution** et répondre aux préoccupations sur **l'artificialisation des sols et l'équilibre fragile des ressources naturelles et agricoles**

L'urgence de la route... et des autres modes de transports



Des acquis du débat :

Des annonces importantes lors de la plénière de clôture et dans le cahier d'acteur de la SNCF sur l'avenir du ferroviaire et la mobilité :

Avenir du triage de Miramas et table ronde sur ce sujet

L'État coordinateur des politiques de mobilité/transport et de garant des politiques environnementales

**Une autre manière de synthétiser le débat :
Les recommandations formulées dans le compte rendu**

- **Prendre une décision claire et ferme sur le projet :**
Si le projet est poursuivi, s'engager sur un calendrier ferme et crédible de réalisation du projet.
- **Réaffirmer la cohérence des politiques publiques autour du projet et à l'horizon 2030,**
avec la nécessité d'une réponse multimodale et la proposition d'une instance de suivi des projets concourant au développement durable du territoire.
- **Compléter l'information** au-delà des études réglementaires,
et en développant une approche systémique et prospective.
- **Poursuivre la concertation.**

MERCI pour votre attention

Citoyens, Professionnels, Décideurs :
face aux transitions, quel engagement collectif
pour les infrastructures de mobilité ?